



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 26331

### Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les inquiétudes de l'association régionale pour le développement de la vie associative en Rhône-Alpes (ADREVA) concernant l'avenir des associations de jeunesse et d'éducation populaire. En effet, ces associations s'inquiètent de la diminution et du gel de certaines subventions ainsi que du projet de décentralisation. Ces associations soulignent qu'elles participent depuis plus de 50 ans à renforcer la cohésion sociale et à favoriser l'accès à l'éducation pour tous. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche est conscient du rôle essentiel joué par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. La baisse de 10 % des crédits consacrés au versement de subventions aux associations nationales s'explique par le contexte économique et budgétaire auquel la France, comme tous les autres pays européens, se trouve confrontée en 2003. Les associations ont été informées dans la plus grande transparence des raisons qui ont conduit à la diminution de crédits à laquelle fait référence l'honorable parlementaire. Ces difficultés conjoncturelles ne remettent nullement en cause la volonté ministérielle de renforcer le partenariat avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans la mise en oeuvre d'une politique éducative globale prenant en compte le secteur scolaire et le secteur extrascolaire. Une concertation étroite s'établit en permanence entre les associations, le ministre, son cabinet et ses services. Il est rappelé par ailleurs que le projet de loi de finances 2004 prévoit des mesures nouvelles destinées au financement de 40 postes FONJEP supplémentaires (296 000 euros) ainsi qu'au développement d'actions réalisées en partenariat avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Claude Birraux](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26331

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 2003, page 7776

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2003, page 9449